

Leçon

Le futur immédiat et ses nuances

Professeur : Françoise Le Roux Durée : 6,43
janvier 2009

Morphologie : Pour former le futur immédiat on conjugue l'auxiliaire 'aller' suivi de l'infinitif:

je vais courir
tu vas manger
elle va sortir
nous allons chanter
vous allez écrire
ils vont travailler

Différents Usages

1) Le futur immédiat -parfois aussi nommé dans les grammaires 'le futur proche'- exprime, comme son nom l'indique, une action qui est sur le point de se produire. Cette action est tellement certaine qu'elle est déjà initiée.

Sous cet aspect, on comprend l'usage de l'auxiliaire 'aller' soulignant que l'action est déjà 'en route'.
À la question:

Qu'est-ce que tu vas faire aujourd'hui?

quand je réponds :

Je vais faire la lessive

c'est que le processus est déjà amorcé. Du linge sale s'est amassé et il est temps de le laver. Je vais le trier, le mettre dans la machine, l'étendre pour le faire sécher et éventuellement le repasser. Comme on dit, c'est parti!

C'est l'usage illustré dans notre reportage par la réponse très déterminée du directeur de la poste:

-Non! merci Monsieur Mayeux, c'est bien gentil, mais on va y aller. Il est un petit peu tôt pour l'apéritif.

Ou par l'annonce de changement de statut de l'entreprise, au début du reportage:

-Cet établissement public va devenir une société anonyme et ouvrir son capital

C'est encore et toujours cet usage qui manifeste la certitude d'un processus engagé et irréversible, exprimé en terme de fatalité, ce qui permet une note d'humour sur la prédiction d'un avenir pépère assuré:

Il est à la Poste, il va être tranquille, il va pas trop travailler .

2) Il existe un emploi au passé. L'auxiliaire 'aller' qui se conjugue au présent de l'indicatif suivi de l'infinitif se conjugue aussi à l'imparfait de l'indicatif suivi de l'infinitif pour donner l'idée d'une action en voie d'accomplissement dans un récit au passé.

-La banque allait faire faillite mais le gouvernement a décidé de l'aider financièrement.

ou bien

-Dans le jeu 'Qui veut gagner des millions?' hier soir, le concurrent allait répondre quand l'émission a été interrompue par un spot publicitaire.

Cet usage est aussi fréquemment employé dans la conversation courante lorsque des interlocuteurs ont la même idée. Une personne dit:

Et si nous faisons une pause?

et l'autre, qui est bien d'accord, renchérit pour marquer son assentiment:

J'allais vous le proposer.

Ou bien dans un autre cas de figure:

Un employé entre dans le bureau du directeur pour faire un rapport. Le directeur se montre impatient d'avoir les informations et veut en venir au fait sans attendre. L'employé, fatigué d'avoir monté six étages à pied pour cause de panne d'ascenseur, demande:

Puis-je m'asseoir?

à quoi le directeur répond courtoisement:

J'allais vous en prier.

De même, si quelqu'un exprime avant vous ce que vous pensez, pour marquer votre accord, dites: 'Oui, j'allais le dire'

*Notons que les indicatifs présent et imparfait sont les seuls temps utilisés dans la conjugaison du futur immédiat.

3) Il y a enfin une nuance qui confère à l'auxiliaire 'aller' le sens de 'pouvoir'. C'est par exemple le cas dans la phrase du reportage:

-Un homme l'apéritif, mais une femme on va pas offrir de l'apéritif ou alors au moment de manger ou de souper.

Dans ce cas-là, on est proche du sens 'on ne va pas le faire parce que ça ne se fait pas'. On ne peut pas le faire par respect des convenances.

Trouvons d'autres exemples:

Il pleut très fort et votre collègue rentre à pied. Le raccompagner en voiture suppose un grand détour pour vous car il n'habite pas dans votre direction. Mais vous avez bon cœur et vous vous dites:

Je ne vais pas le laisser sous la pluie.
(Ma conscience m'interdit de le faire!)

Il est tard et vous voulez vous éclipser d'une fête animée entre amis le soir du réveillon de Nouvel An. Vous cherchez désespérément la maîtresse de maison pour lui dire au revoir. Enfin vous l'apercevez et vous lui dites :

J'avais peur de ne pas vous retrouver dans la foule de vos invités mais je n'allais bien sûr pas partir sans vous remercier'.
(C'est-à-dire 'je ne pouvais pas partir, je ne me serais jamais permis de partir sans vous saluer.)

*Notons que cette dernière nuance s'utilise logiquement à la forme négative puisqu'il s'agit d'un interdit.

**Notons aussi que cette nuance admet l'indicatif futur ou le conditionnel présent de l'auxiliaire 'aller' et alors aussi bien à la forme affirmative qu'à la forme négative. Exemple:

-La crise financière est grave, ce ne sont pas les banquiers qui iront dire le contraire / qui pourront dire le contraire. Les banquiers n'iront pas dire le contraire.
-C'est vous qui avez commis cette erreur et vous iriez me la reprocher?
(vous pourriez, vous oseriez me reprocher ça? / Vous n'iriez tout de même pas me la reprocher, cette erreur que vous avez commise!)